



Ambassade du Royaume de Belgique
à **Ouagadougou**

BP 1624
01 Ouagadougou
T +226 25 30 40 60
F +226 25 31 06 60
E-mail: ouagadougou@diplobel.fed.be
www.diplomatie.belgium.be/burkina_faso

Monsieur Seglaro Abel SOME
Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Prospective
OUAGADOUGOU

nos références	date
WS/2022-038	16/05/2022

à mentionner dans toute correspondance

Objet : Echange de lettres entre le Royaume de Belgique et le Burkina Faso relatif à l'augmentation du budget du Portefeuille Pays Burkina Faso 2019-2023.

Monsieur le Ministre,

Me référant aux recommandations du Comité paritaire mixte de concertation du 30 juillet 2021, j'ai l'honneur de vous proposer par la présente les amendements suivants à la Convention Spécifique du 17 décembre 2018 relative au « Portefeuille Pays Burkina Faso 2019-2023 ».

A l'article 1.3 sur les « Objectifs spécifiques », seront ajoutés les points suivants :

« 1.3.6 : dans le pilier Fragilité : renforcer les capacités de monitoring des vulnérabilités/fragilités des acteurs locaux, d'adaptation de la réponse (d'urgence et de long terme) et renforcer la cohésion sociale dans la région du Centre-Est au sein de cinq territoires.

1.3.7 : dans le pilier Eau : l'accès durable à l'eau potable est amélioré dans la ville de Fada N'Gourma. »

L'article 3 sera modifié comme suit :

« 3.1. Le budget total, à charge de la Partie belge, est d'un montant de 50.000.000 euros, qui est réparti comme suit : 44.360.000 euros pour la réalisation des objectifs visés à l'article 1er, et 5.640.000 euros pour les frais d'experts internationaux de Enabel »

L'annexe à la Convention spécifique dont question à l'article 3.2 est également modifiée, intégrant les modifications consécutives au Comité des partenaires du 30 juillet 2021 ; elle est jointe au présent Echange de lettres sous la dénomination « Avenant 2 à l'annexe ».

Si cette proposition rencontre l'agrément de votre Gouvernement, la présente lettre ainsi que votre réponse auront valeur d'accord formel entre nos deux Gouvernements et constitueront un avenant à la Convention spécifique du 17 décembre 2018.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Wim SCHALENBORG
Chargé d'affaires a.i.

